



Patrimoine - Archives

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA SOMME

61 rue Saint-Fuscien BP 32615 80000 AMIENS

03.60.03.49.50

archives@somme.fr

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA SOMME

Instituées par la loi du 5 brumaire an V (26 octobre 1796), les Archives départementales rassemblent au chef lieu du département les papiers provenant des administrations d'Ancien Régime supprimées et des confiscations révolutionnaires (archives religieuses et papiers d'émigrés). Elles se sont ensuite accrues des archives de la période révolutionnaire. Depuis le début du XIXe siècle, elles reçoivent les documents produits par les services publics, auxquels s'ajoutent les archives privées acquises par don, dépôt ou achat. La gestion des Archives, placées auparavant sous l'autorité du préfet, a été confiée au Conseil général en 1986. Le directeur des Archives continue cependant d'exercer une mission de contrôle scientifique et technique sur les archives publiques. D'abord installées dans l'Hôtel des Feuillants, aujourd'hui Hôtel du Département, les Archives furent transférées rue Gauthier de Rumilly. C'est en 1981 que le Conseil général acquiert une partie de l'ancien couvent des Visitandines (devenu ensuite Grand Séminaire d'Amiens), construit entre 1830 et 1856 par l'architecte Herbault, pour y installer, après deux années de travaux et d'aménagement, les Archives départementales. La conservation des archives sert des intérêts multiples : répondre à des besoins de l'administration, justifier des droits et obligations des personnes physiques et morales, publiques ou privées, sauvegarder la mémoire écrite et iconographique du département. Les Archives départementales collectent, classent, conservent et communiquent les documents produits par toutes les administrations de leur ressort territorial mais aussi par des entreprises, des associations ou des particuliers.